



Ecole des Korrigans

PÔLE EDUCATION JEUNESSE - MAIRIE DE CARNAC
FICHE D'INSCRIPTION 2018/2019 (à remplir 1 fois par an)



REGIME DE PROTECTION SOCIALE : OBLIGATOIRE pour les accueils en dehors du scolaire

- Régime Général : CAF du Morbihan N° Quotient familial :
 - Régime Agricole : MSA du Morbihan N° Quotient familial :
 - Autres : Nom de la caisse N° Quotient familial :
- Sans connaissance du montant de ce quotient, joindre le dernier avis d'imposition (sous enveloppe). QF :

ENFANT : Garçon Fille

Nom : **Prénom** :

Date de naissance : **Lieu de naissance** :

Ecole : **Classe** :

FRERES ET SŒURS : Nom Prénom Age Ecole Fréquentée

1-

2-

3-

♦ **Autorisation de diffuser photo ou vidéo de votre enfant** (magazine municipal, site internet de la ville, presse locale ou futur site internet de l'école) : oui non

RESPONSABLE DU MINEUR :

Parent 1: Nom : **Prénom** :

Adresse :

Ville :

Tél domicile : **Tél portable** :

Adresse mail :

Profession :

Coordonnées de l'employeur du parent 1 (Nom, Adresse, Tél)

Parent 2: Nom : **Prénom** :

Adresse (si différente) :

Ville :

Tél domicile : **Tél portable** :

Adresse mail :

Profession :

Coordonnées de l'employeur du parent 2 (Nom, Adresse, Tél)

Qui a la garde de l'enfant : père mère père et mère

En cas de retrait de l'autorité parentale, joindre la copie du jugement du tribunal où sera mentionné les coordonnées du responsable légal :

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE : (joindre une copie pour les élèves inscrits à l'école Korrigans)

Une assurance responsabilité civile est conseillée pour toutes les activités pratiquées pendant et en dehors du temps scolaire comme la voile, la restauration scolaire, accueil de loisirs, ...

N° contrat : Nom et Adresse :

N° DE SECURITE SOCIALE auquel l'enfant est rattaché :

LES VACCINATIONS : (joindre la photocopie du carnet de santé)

Diphtérie, Tétanos, DT polio : oui non date du dernier rappel :

LES INFORMATIONS MEDICALES :

Si votre enfant est atteint d'une maladie ou d'un handicap nécessitant une attention ou des soins, ponctuellement ou régulièrement, (traitement médical, allergie, asthme, intolérance alimentaire...). Veuillez prendre RDV pour la mise en place d'un projet d'accueil individualisé (PAI à renouveler chaque année). PAI : oui en cours non

Nom et téléphone du médecin traitant :

Votre enfant suit-il un REGIME ALIMENTAIRE SPECIFIQUE ? oui non

Si oui, joindre une attestation à retirer en mairie.

INTERVENTIONS URGENTES

Je soussigné(e) agissant en tant que responsable légal de l'enfant autorise les enseignants ou animateurs agréés à faire donner tous les soins urgents, à faire pratiquer une intervention chirurgicale urgente en cas de nécessité constatée par les services de secours et à prendre toutes les dispositions en cas d'évènements graves.

Autre(s) personne(s) à contacter en cas d'urgence :

POUR INFORMATION : En cas d'urgence (élève accidenté ou malade) il sera fait appel aux services d'aide médicale urgente du centre 15, chargés d'évaluer la situation et de déclencher la réponse adaptée. L'élève sera orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par l'équipe des encadrants. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Renseignements et recommandations utiles des parents pour les encadrants :

SORTIES EDUCATIVES PENDANT LE TEMPS SCOLAIRE :

Je soussigné(e) père, mère ou tuteur (rayer les mentions inutiles) autorise mon enfant à participer pendant l'année scolaire en cours aux sorties organisées par l'établissement scolaire dans le cadre des horaires des programmes (une fraction de journée à une journée avec éventuellement un dépassement d'horaires). Nature des sorties susceptibles d'être organisées : enquête, visites, découvertes de milieux naturels, spectacles, promenades scolaires.

SORTIE DE L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE OU DE L'ACCUEIL DE LOISIRS :

♦ **Votre enfant rentre à domicile par le bus scolaire** : oui non

♦ **Votre enfant scolarisé en élémentaire rentre-t-il seul au domicile** : oui non

Indiquer les coordonnées (des) ou de la personne chargée (s) de venir chercher votre enfant autre que vous. Veuillez signaler par écrit tout changement. Un justificatif d'identité sera demandé.

Nom : prénom : parenté : Tél :

Nom : prénom : parenté : Tél :

Je déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire, en particulier les numéros d'urgence.

Lu et approuvé
A CARNAC, le

Signature :

**Inscription au Pôle Education Jeunesse
auprès de Karine LE GLAUNEC
02.97.52.08.97 - k.leglaunec@carnac.fr**

Pièces à fournir pour une 1ère inscription à l'école des Korrigans :

- Fiche d'inscription de l'année scolaire en cours,
- Photocopie du livret de famille,
- Photocopie du Carnet de santé,
- 2 justificatifs de domicile,
- Certificat de radiation de l'école précédente,
- Photocopie de l'assurance responsabilité civile.
- Quotient familial ou dernier avis d'imposition de l'année précédente.
- **Dossier de dérogation scolaire d'un enfant domicilié hors commune.**

Pièces à fournir pour le renouvellement d'une inscription à l'école des Korrigans :

- Fiche d'inscription de l'année scolaire en cours,
- Photocopie du Carnet de santé (si vaccin effectué en cours d'année),
- Photocopie de l'assurance responsabilité civile.
- Quotient familial ou dernier avis d'imposition.

Pièces à fournir pour l'inscription à l'accueil de loisirs - K.Y.D. :

- Fiche d'inscription de l'année scolaire en cours.
- Photocopie du carnet de santé.
- Quotient familial ou dernier avis d'imposition.

Pièces à fournir pour l'inscription à la restauration scolaire :

- Fiche d'inscription de l'année scolaire en cours.

LE POLE EDUCATION JEUNESSE DE LA VILLE DE CARNAC

Le Pôle Education Jeunesse est un guichet unique qui accueille les familles dans le cadre des inscriptions et de la facturation de l'ensemble des activités organisées par la ville.

L'équipe d'animation qualifiée prend en charge tous les temps de vie de l'enfant :

- * la pause méridienne au restaurant scolaire pour les écoles publique et privée,
- * l'accueil périscolaire du matin et du soir pour l'école publique des Korrigans,
- * les Temps d'Activités Périscolaires de l'école publique des Korrigans.
- * l'Accueil de loisirs Kreiz'y Dolmen des mercredis et des vacances scolaires,
- * les Ateliers découvertes Sports, Théâtre et Arts Plastiques.

Vous souhaitez inscrire votre enfant :

Elève scolarisé à l'école des Korrigans :

- Ecole des Korrigans
- Restauration scolaire (lundi, mardi, jeudi, vendredi 12h-13h20)
- Accueil Périscolaire (7h30-8h35/16h00 - 18h45)

Enfant de 3 à 13 ans de Carnac, Plouharnel et La Trinité Sur Mer

- Accueil de Loisirs - K.Y.D - mercredis et vacances scolaires